



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA LOZERE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DES SERVICES DE L'ÉTAT EN LOZERE

Recueil spécial n° 4 /2017

**Décision de l'ARS OCCITANIE : nomination du délégué
départemental par intérim de la délégation départementale
de la Lozère**

Publié le 30 janvier 2017




ACCUEIL DU PUBLIC : *rue du faubourg Montbel, Mende*

Services administratifs : *du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

 : Préfecture de la Lozère – BP 130 – 48005 MENDE CEDEX

Site internet : www.lozere.gouv.fr

 : 04-66-49-60-00 – Télécopie : 04-66-49-17-23

SOMMAIRE

RECUEIL SPECIAL N° 4 /2017 du 30 janvier 2017

Agence régionale de santé région Occitanie

Décision ARS-Occitanie 2017-165 du 27 janvier 2017 portant nomination de M. Claude ROLS, délégué départemental par intérim de la délégation départementale de la Lozère à compter du 30 janvier 2017



Décision ARS OCCITANIE 2017-165

Portant nomination du Délégué Départemental par intérim de la Délégation Départementale de LOZERE

La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment le chapitre premier du titre IV relatif à la création des ARS ;

Vu la loi n°2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les Agences Régionales de Santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

Vu le décret n°2015-1689 du 17 décembre 2015 portant diverses mesures d'organisation et de fonctionnement dans les régions de l'administration territoriale de l'Etat et de commissions administratives ;

Vu le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de la Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, Madame Monique CAVALIER ;

Vu le décret n° 2016-1624 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Occitanie ;

Vu la décision n°2016-AA1 du 04 janvier 2016 portant organisation de l'ARS de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées ;

Vu la décision n° 2016-AA3 du 4 janvier 2016 portant nomination des Délégués Départementaux dans le cadre de la nouvelle organisation de l'ARS Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées ;

DECIDE :

Article 1^{er} - De nommer Délégué Départemental par intérim de la Délégation Départementale de LOZERE Monsieur Claude ROLS à compter du 30 janvier 2017.

Article 2 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Occitanie et de la Préfecture de LOZERE.

Fait à Montpellier, le 27 janvier 2017
La Directrice Générale
Monique CAVALIER

S I G N É